

Questions et réponses concernant les comprimés d'iodure de potassium 65 SERB

Vous trouverez ici des renseignements sur la **distribution**, le **stockage** et les **effets** des comprimés d'iode, mais aussi sur la **conduite à adopter** en cas d'incident survenant dans une centrale nucléaire.

Vous trouverez également toutes les questions et réponses sur Internet à l'adresse suivante

www.comprimesiode.ch



Contact

Thèmes

Distribution	3
Conservation	7
Effets	8
Généralités	8
Effets chez l'adulte	10
Effets chez l'enfant	11
Effets chez les animaux	12
Cas d'événement	13
En général	13
Comportement en cas d'événement	14
Prise des comprimés	16
Garde d'enfants	18

Distribution

Quels sont les comprimés d'iode en circulation ?

La dernière distribution directe aux ménages, aux entreprises et aux institutions situés dans un rayon de 50 km autour d'une centrale nucléaire suisse a eu lieu en 2014. Les comprimés d'iodure de potassium 65 APot (titulaire de l'autorisation jusqu'à fin 2022 : Pharmacie de l'armée) avaient été distribués dans une boîte dotée d'une bande violette. Comme la date de demi-vie de ces comprimés s'échelonne, selon le dosage, entre fin 2023 et septembre 2024, la Pharmacie de l'armée a mené une nouvelle campagne de distribution 2023/2024. Les boîtes, portant une bande orange, sont fabriquées par l'entreprise SERB (comprimés d'iodure de potassium 65 SERB (titulaire de l'autorisation depuis 2023 : DRAC SA)). Les stocks des cantons qui se trouvent en totalité ou en partie à l'extérieur du rayon de 50 km autour d'une centrale nucléaire active contiennent depuis 2020 des comprimés d'iodure de potassium 65 APot pourvus d'une bande bleue. Ces comprimés, qui peuvent se conserver jusqu'à fin 2029, seront échangés en temps voulu. Depuis l'automne 2023, des comprimés d'iodure de potassium 65 SERB avec une bande orange sont également stockés dans les entrepôts cantonaux autour de l'ancienne centrale nucléaire de Mühleberg.

Les comprimés d'iodure de potassium SERB et APot sont équivalents.

Que contient une boîte de comprimés d'iode (iodure de potassium 65 SERB) ?

Chaque boîte de comprimés d'iodure de potassium 65 SERB comprend 2 plaquettes de 6 comprimés ainsi qu'une notice d'emballage en trois langues. Chaque comprimé contient 65 mg d'iodure de potassium. Les plaquettes, opaques, sont protégées par une pellicule de sécurité blanche afin d'empêcher toute prise accidentelle par les enfants. Les comprimés distribués à la population à l'automne 2023 sont en outre conditionnés dans un emballage d'expédition blanc. En plus de la notice placée dans chaque boîte de comprimés d'iodure de potassium 65 SERB, l'emballage d'expédition comporte une brève information (fiche d'information) en huit langues : français, allemand, italien, anglais, serbe, albanais, espagnol et portugais. La date de péremption n'est imprimée que sur la boîte de comprimés.

À quoi servent les comprimés d'iode ?

Les comprimés d'iodure de potassium 65 SERB et les comprimés 65 AAPot sont des comprimés d'iode fortement dosés qui ne peuvent être administrés qu'en situation d'urgence, sur ordre des autorités. Lors d'un accident grave dans une centrale nucléaire, de l'iode radioactif, entre autres, peut être rejeté dans l'environnement. Il pénètre dans l'organisme humain par les voies respiratoires et s'accumule dans la glande thyroïde. Pour que les comprimés d'iode empêchent cette accumulation, ils doivent être pris au bon moment.

Cependant, même pris au bon moment, ils protègent seulement la thyroïde contre l'absorption d'iode radioactif. Ils ne protègent pas l'organisme contre les effets nocifs d'autres substances radioactives. C'est la raison pour laquelle les autorités ordonnent toujours la prise de comprimés d'iode conjointement avec d'autres mesures de protection, comme la consigne de rester chez soi.

À qui et quand sont distribués les comprimés d'iode ?

Les comprimés d'iode sont distribués tous les dix ans aux ménages suisses, aux entreprises et aux établissements publics (y compris les écoles, les jardins d'enfants et les crèches) situés dans un rayon de 50 km autour d'une centrale nucléaire suisse. La dernière distribution directe de comprimés d'iode dans ce rayon a eu lieu en 2023/2024. Dans les zones situées en dehors de ce périmètre, les cantons assurent un stockage décentralisé approprié de comprimés d'iode en quantités suffisantes pour pouvoir approvisionner toute la population en cas d'incident. La dernière distribution aux cantons a eu lieu à la fin de 2020. Il s'agit d'une mesure de protection préventive en cas d'accident grave dans une centrale nucléaire en Suisse ou dans les pays voisins. Étant donné que la centrale nucléaire de Mühleberg (KKM) a été déconnectée du réseau en 2019, lors de la dernière distribution à l'automne 2023, aucun comprimé d'iode n'a été directement distribué aux populations, entreprises et établissements publics dans de nombreuses communes des cantons de Berne, Fribourg, Neuchâtel et Vaud affectés par cette mesure. À la place, ces cantons assurent un stockage décentralisé approprié de comprimés d'iode en quantités suffisantes pour pouvoir approvisionner toute la population en cas d'incident.

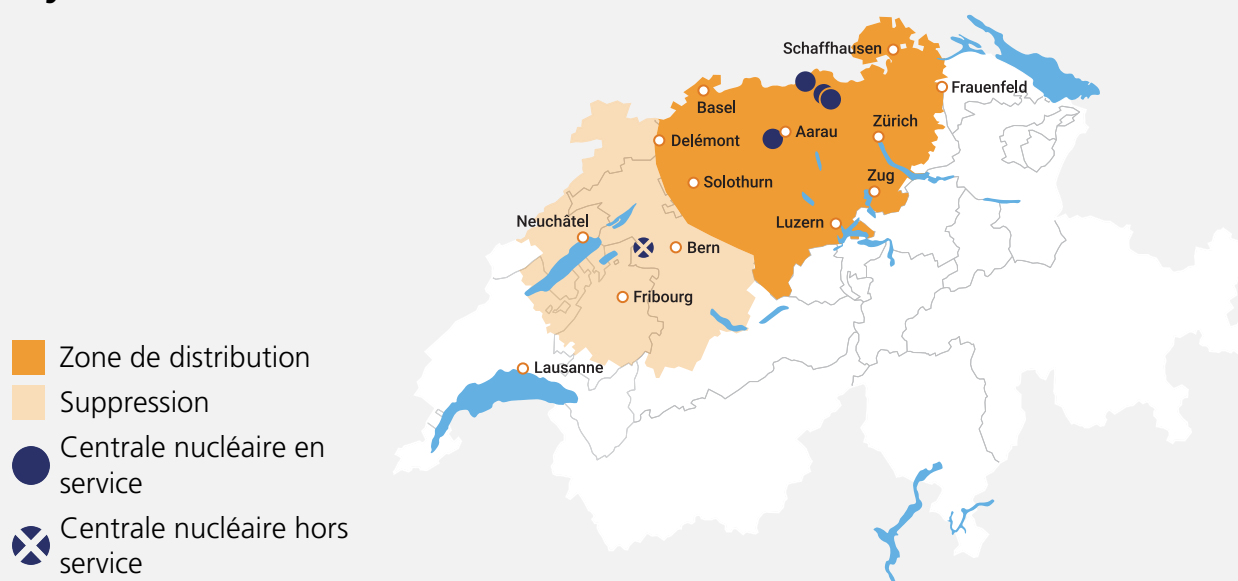
Les comprimés d'iode sont-ils distribués uniquement en Suisse ?

Chaque pays est responsable de l'approvisionnement de sa population en comprimés d'iode. Les instances internationales recommandent aux pays de mettre au point une stratégie pour la distribution de comprimés d'iode. Cette distribution constitue en Suisse une mesure de protection préventive pour le cas d'un événement grave dans une centrale nucléaire suisse.

Quand la prochaine distribution de comprimés d'iode aura-t-elle lieu ?

L'avant-dernière action de distribution dans un rayon de 50 km s'est déroulée en 2014. Comme la date de péremption des comprimés distribués échoit, selon la dose, entre fin 2023 et septembre 2024, la Pharmacie de l'armée a effectué du 16 octobre 2023 au 19 novembre 2023 une nouvelle campagne de distribution à la population dans un rayon de 50 km autour des centrales nucléaires de Gösgen, Beznau et Leibstadt. Au premier trimestre 2024, les entreprises et les institutions publiques ont été fournies.

Rayons de distribution



Qui est responsable de l'approvisionnement de la population en comprimés d'iode ?

La responsabilité générale revient à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). L'OFSP est chargé, en collaboration avec le titulaire de l'autorisation, DRAC, de mettre à disposition les informations médicales et scientifiques nécessaires (conformément à l'art. 9 de l'ordonnance sur les comprimés d'iode).

Dans un rayon de 50 kilomètres autour des centrales nucléaires suisses, la Confédération distribue directement les comprimés d'iode aux ménages, aux entreprises et aux institutions publiques.

En vertu de l'ordonnance sur les comprimés d'iode, l'acquisition et la distribution des comprimés, ainsi que la surveillance de leur qualité, sont déléguées à la Pharmacie de l'armée en tant que centre de compétence.

Celle-ci travaille en collaboration avec un organe permanent, le « Bureau d'approvisionnement comprimés d'iode Suisse ». À ce jour, le secrétariat est domicilié chez ATAG Organisations économiques SA, à Berne.

Office fédéral de la santé publique – Division Radioprotection

Monsieur Dr. Sebastien Baechler, Monsieur Dr. Daniel Storch

STR@bag.admin.ch

Pharmacie de l'armée : Centre de suivi de la situation (LVZ)

aapotlvz.lba@vtg.admin.ch

Bureau d'approvisionnement comprimés d'iode Suisse

info@comprimesiode.ch

Conservation

J'ai reçu une boîte de comprimés d'iode (iodure de potassium 65 SERB). Que dois-je en faire ?

Les comprimés d'iode sont prévus pour le cas d'un accident dans une centrale nucléaire. Tant qu'un tel accident ne survient pas, la boîte, avec les informations qu'elle contient, doit être stockée hors de portée des enfants, au sec et à température ambiante. En cas d'événement, les autorités inviteront expressément la population concernée à se munir de ces comprimés et, si nécessaire, à les ingérer.

Comment conserver au mieux les comprimés d'iode ?

Les comprimés sont à conserver dans leur emballage d'origine, hors de portée des enfants, au sec et à température ambiante (15-25°C).

Combien de temps les comprimés d'iode (iodure de potassium 65 SERB) se conservent-ils ?

La date de péremption est imprimée sur l'emballage des comprimés (p. ex. EXP : 12.2024). Ils sont à conserver jusqu'à ce que les autorités invitent à les restituer. Cette règle s'applique aussi aux comprimés qui auraient atteint la date de péremption indiquée. Les comprimés d'iode à haute dose sont soumis à un contrôle de qualité continu effectué par la Pharmacie de l'armée.

Je déménage. Dois-je rendre la boîte que j'ai reçue ?

Non. En principe, les personnes qui ont reçu leur boîte peuvent la garder lorsqu'elles quittent leur commune. Cela est particulièrement recommandé en cas de déménagement à l'intérieur du rayon de distribution (50 km autour d'une centrale nucléaire suisse). Les personnes qui déménagent hors de ce rayon peuvent aussi remettre leurs comprimés d'iode à la pharmacie ou à la droguerie, qui les éliminera selon les règles de l'art.

J'ai perdu mes comprimés d'iode. Comment en obtenir une nouvelle boîte et combien dois-je payer ?

On ne peut acheter les comprimés d'iodure de potassium 65 SERB que sur présentation d'un bon de remise, et uniquement dans une pharmacie ou une droguerie située dans un rayon de 50 km autour d'une centrale nucléaire suisse. Seules les communes situées à l'intérieur du rayon de distribution sont autorisées à fournir des bons de remise. Veuillez prendre soin des comprimés qui vous ont été remis et ne les perdez pas.

Effets

GÉNÉRALITÉS

Pourquoi l'iode radioactif est-il nocif pour la thyroïde ?

Lors d'un accident grave dans une centrale nucléaire, de l'iode radioactif (I-131) peut être rejeté dans l'atmosphère puis inhalé ou ingéré dans l'organisme via la chaîne alimentaire. Il s'accumule alors dans la glande thyroïde, l'irradie de l'intérieur et peut ainsi y provoquer des lésions. Cette exposition est susceptible de conduire à un cancer de la thyroïde. Les enfants et les jeunes présentent un risque plus élevé de développer un cancer de la thyroïde induit par l'iode radioactif.

Comment agissent les comprimés d'iode et sont-ils vraiment efficaces ?

La thyroïde a besoin d'iode pour fonctionner normalement. Cet élément est présent en grande quantité dans les comprimés d'iode à haute dose fournis par la Confédération. Lors de la prise de ces comprimés, la thyroïde est saturée par de l'iode normal et, par la suite, elle ne peut plus absorber d'iode durant un certain temps. Ainsi, en cas de défaillance dans une centrale nucléaire, elle n'absorbe pas l'iode radioactif, qui est rapidement excrété. Le risque d'une accumulation d'iode radioactif dans la thyroïde est ainsi supprimé. À long terme, l'iode radioactif présent dans la thyroïde peut y provoquer un cancer par irradiation.

Les comprimés ont-ils des effets secondaires ?

Les effets secondaires sont rares et généralement bénins. Ils sont décrits dans la notice d'emballage. Vous pouvez aussi demander à votre médecin ou à votre pharmacien.

J'ai des problèmes de thyroïde. Puis-je prendre les comprimés d'iode en situation d'urgence ?

Les personnes souffrant d'affections thyroïdiennes devraient se renseigner auprès de leur médecin traitant, lors de leur prochaine consultation, sur le comportement à adopter en cas d'événement.

Que se passe-t-il si je prends les comprimés par erreur, sans qu'un événement soit survenu ? Dois-je me rendre immédiatement chez le médecin ? Cela aura-t-il des effets sur ma santé ?

Malgré la forte dose de principe actif contenue dans les comprimés, une prise non justifiée d'iodure de potassium ne vous expose pas à des effets secondaires importants et persistants. Si tel est toutefois le cas, consultez un médecin par mesure de précaution. Rendez-vous également chez votre médecin traitant en cas de grossesse, d'allaitement, d'administration par inadvertance à un nourrisson ou de traitement d'une pathologie thyroïdienne. Demandez-lui également conseil si vous faites partie des personnes pour lesquelles la prise de comprimés d'iode est contre-indiquée (voir, sur la notice d'emballage, la rubrique « Quand ne faut-il pas prendre d'iodure de potassium 65 SERB ? »).

Puis-je aussi prendre des comprimés d'iode à titre prophylactique afin de mieux me protéger contre les radiations ?

Les comprimés d'iode sont uniquement indiqués en cas d'augmentation de la concentration d'iode radioactif, comme cela peut se produire lors d'un accident grave dans une centrale nucléaire. Il est instamment déconseillé d'en prendre sans y avoir été invité par les autorités, étant donné qu'une absorption de longue durée à titre prophylactique affecte la fonction thyroïdienne.

Les comprimés d'iodure de potassium 65 SERB sont-ils indiqués pour traiter une carence en iode ?

Non, les comprimés d'iodure de potassium 65 SERB sont trop hautement dosés pour cet usage. D'autres solutions plus appropriées, comme le sel iodé, sont indiquées dans la prévention des carences en iode. Demandez conseil à votre médecin, à votre pharmacien ou à votre droguiste.

Les comprimés d'iode protègent-ils aussi contre d'autres substances radioactives telles que le césium ou le strontium ?

Non, les comprimés d'iode n'apportent aucune aide contre les substances radioactives telles que le césium ou le strontium. Ces substances peuvent aussi être rejetées en cas d'accident grave dans une centrale nucléaire. L'organisme les absorbe principalement par l'alimentation. Le cas échéant, les autorités ordonneraient des mesures de protection appropriées.

Les comprimés d'iode protègent la thyroïde. Comment puis-je protéger le reste du corps contre la radioactivité ?

En cas d'accident grave dans une centrale nucléaire, la [Centrale nationale d'alarme \(CENAL\)](#) de l'Office fédéral de la protection de la population informera la population par le biais des médias et d'[AlertSwiss](#) sur le comportement à adopter. Les autres mesures de protection possibles sont l'évacuation du périmètre concerné (si le temps à disposition le permet) ou la consigne de rester chez soi ou de se réfugier dans une cave.

EFFETS CHEZ L'ADULTE

J'ai plus de 45 ans et j'ai entendu dire qu'à mon âge, je ne devais pas prendre les comprimés d'iode. Alors que dois-je faire ?

La prise de comprimés d'iode au bon moment est une mesure efficace de prévention du cancer de la thyroïde chez les enfants, les adolescents, les femmes enceintes et les personnes de moins de 45 ans en cas d'accident grave dans une centrale nucléaire. Le risque de développer un cancer de la thyroïde diminuant fortement avec l'âge, le risque relatif que représentent les effets secondaires d'iode augmente.

La Commission fédérale de radioprotection (CPR) recommande désormais d'associer à la prise de comprimés d'iode une limite d'âge de 45 ans, comme c'est le cas dans les pays limitrophes. Les femmes enceintes et celles qui allaitent ne sont pas concernées par cette limite d'âge : en cas d'événement, elles devraient prendre des comprimés d'iode même si elles ont plus de 45 ans. Vous trouverez de plus amples informations dans la [Recommandation de la CPR du 20 septembre 2022](#) (PDF, 495 kB, 5 décembre 2022).

Je suis enceinte. Puis-je prendre des comprimés d'iode ?

En cas d'événement, les femmes enceintes doivent prendre les comprimés d'iode pour protéger l'enfant in utero, aux doses indiquées dans la notice.

EFFETS CHEZ L'ENFANT

Quelle est l'efficacité de la prise de comprimés d'iode chez les enfants en cas d'événement ?

Plus on est jeune, plus la glande thyroïde réagit à l'iode radioactif et plus le risque de développer ultérieurement un cancer de la thyroïde est important. Cela signifie que ce sont surtout les enfants qui doivent être protégés contre une exposition aux radiations. Les experts estiment que leur risque de développer un cancer, en cas d'exposition sans mesure de protection, est 10 fois plus élevé que celui de jeunes adultes.

Nouveau-nés < 1 mois	¼ de comprimé, une seule fois
Enfants de 2 mois à 3 ans	½ comprimé par jour*
Enfants de 4 à 12 ans	1 comprimé par jour*
Enfants de plus de 12 ans et adultes	2 comprimés par jour* en une seule fois
Femmes enceintes ou allaitantes	2 comprimés par jour en une seule fois, pendant 2 jours au maximum

* La durée de la prise dépend de la durée du rayonnement. Elle est décrétée par les autorités.

Mon enfant a du mal à avaler des comprimés, puis-je les lui administrer différemment ?

Les comprimés d'iode peuvent être dissous dans de l'eau ou un jus de fruits, ou encore broyés et mélangés à un yogourt. Les boissons ou les aliments ainsi préparés doivent être consommés immédiatement.

Mon enfant a avalé accidentellement un comprimé. Que dois-je faire ?

Faites-lui boire une grande quantité de liquide. Une consultation médicale n'est en règle générale pas nécessaire. Si l'enfant a avalé plusieurs comprimés ou s'il présente des effets secondaires perceptibles, il est conseillé de prendre contact avec son médecin de famille ou son pédiatre.

En principe, ce cas de figure ne devrait pas se présenter. Les plaquettes de comprimés sont opaques et comportent en outre une pellicule blanche de sécurité à l'intention des enfants, qui rend plus difficile l'extraction des comprimés.

Une femme qui allaite et son bébé doivent-ils prendre les comprimés d'iode ?

Bien qu'un peu d'iode non radioactif parvienne au nouveau-né allaité par l'intermédiaire du lait maternel, une prophylaxie par l'iode est recommandée aussi bien pour la mère que pour l'enfant. Veillez à respecter les doses indiquées dans la notice, qui sont différentes pour les enfants et les adultes.

EFFETS CHEZ LES ANIMAUX

Puis-je protéger mes animaux domestiques avec les comprimés d'iode distribués ?

Les animaux domestiques et d'élevage tels que les chiens, les chats et les vaches étant des mammifères, leur thyroïde fonctionne comme celle des êtres humains. Toutefois, comme le dosage approprié est beaucoup plus faible pour les animaux (selon l'espèce, de 10 à 1000 fois plus faible que pour l'être humain), il est déconseillé de leur administrer des comprimés d'iode. Seules les vaches pourraient les supporter ; pour tous les autres animaux, cela constituerait un surdosage massif. Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, parlez-en à votre vétérinaire lors d'une prochaine visite et apportez-lui à cette occasion le présent document d'information, qui contient des renseignements complémentaires concernant l'utilisation chez l'animal.

Quel dosage est recommandé pour l'apport normal en iode aux différents animaux domestiques et d'élevage ? (Information destinée aux vétérinaires)

En règle générale, les dosages pour les animaux domestiques et d'élevage sont nettement plus bas que pour l'être humain. Les valeurs indicatives suivantes leur sont applicables :

- Chiens : 0,033 mg/kg (milligramme par kg de poids corporel)
- Chats (adultes) : 0,1 µg/kg (millionième de gramme par kg de poids corporel)
- Chatons : 0,3 µg/kg (millionième de gramme par kg de poids corporel)
- Volaille : 0,35 mg/kg (milligramme par kg de poids corporel)
- Vaches : la législation européenne autorise jusqu'à 165 mg/vache/jour pour une production laitière de 15 kg/jour. En outre, 50 ppm sont recommandées dans le fourrage. Une autre source recommande 24 mg/jour durant la dernière phase de gestation et 48 mg/jour au début de la lactation.

Valeurs limites :

- Veaux : des dosages jusqu'à 80-100 ppm sont supportés sans problème ; au-delà on observe une réduction de la prise de poids
- Vaches laitières : 400 mg/jour ont été administrés sans effets indésirables médicamenteux (EIM)
- Ovins : jusqu'à 150 mg/jour sans EIM (des dosages plus élevés entraînent une réduction de la prise de poids)
- Porcs : avec 400 ppm, on a observé une hypertrophie de la thyroïde et une réduction de la teneur en fer du foie (d'autres études rapportent des dosages jusqu'à 2500 ppm sans EIM)
- Chevaux : chez les poulains de juments ayant reçu de l'iode, on a observé une incidence du goitre variable selon les doses : 3 % pour 48 à 55 mg d'iode, 10 % pour 56 à 69 mg et 50 % pour 288 à 432 mg.
- Des chiens de 15 kg ont supporté sans problèmes des doses allant jusqu'à 59 mg/kg (des vomissements ont parfois été observés).

Cas d'événement

EN GÉNÉRAL

Qu'entend-on par cas d'événement ?

Le terme « événement » désigne un accident grave dans une centrale nucléaire au cours duquel a lieu un rejet de substances radioactives, dont l'iode radioactif. La protection d'urgence en cas d'événement vise en premier lieu à éviter les affections dues aux radiations dans la population concernée.

Les autorités et les exploitants de centrales nucléaires collaborent étroitement en vue de pouvoir agir rapidement en cas d'événement.

Existe-t-il un plan catastrophe général ? Qui ordonne les mesures à prendre en cas d'événement ? Où puis-je obtenir plus d'informations ?

La Centrale nationale d'alarme (CENAL) veille, en collaboration étroite avec les cantons et les services de la Confédération, à la préparation des mesures visant à protéger la population en cas d'augmentation de la radioactivité. Un plan de protection d'urgence a été élaboré pour le cas où un accident grave surviendrait dans une centrale nucléaire. Ce plan définit les compétences et les missions de la Confédération et des cantons, tant au niveau de la préparation qu'en cas d'événement. Il indique également comment la population est alertée et quelles mesures de protection sont nécessaires à la suite d'un tel événement.

De plus amples informations sont disponibles sur www.naz.ch.

COMPORTEMENT EN CAS D'ÉVÉNEMENT

Comment suis-je informé de la survenue d'un événement ? Que dois-je faire ?

En cas d'événement, les autorités alertent la population concernée en faisant sonner l'alarme générale par les sirènes. Cette alarme vous invite à écouter la radio, à suivre les consignes des autorités et à informer vos voisins. Les autorités informent la population par la radio (et par d'autres médias) et donnent des instructions quant au comportement à adopter.

Il n'est pas nécessaire de prendre immédiatement des comprimés d'iode. La radioactivité est mesurée sur tout le territoire et les autorités n'ordonnent la prise des comprimés d'iode que dans les communes où l'on peut s'attendre à une exposition aux radiations.

Vous trouverez [ici](#) d'autres indications concernant les cas d'alarme.

Rappelons que les sirènes sont testées une fois par an, le premier mercredi de février. C'est le moment idéal pour vérifier que l'on dispose à la maison de suffisamment de comprimés d'iode.

Que se passe-t-il en cas d'événement ?

Les autorités ordonnent des mesures, par radio ou par d'autres médias, en vue de protéger au mieux la population contre le rejet éventuel de radioactivité.

La principale mesure est de ne pas rester en plein air, mais de se rendre dans un bâtiment, de fermer les portes et les fenêtres et de couper toutes les ventilations. On empêche ainsi l'air contaminé par la radioactivité d'entrer. Dans une telle situation, il faut absolument suivre les instructions des autorités.

Une autre mesure ordonnée peut consister à préparer les comprimés d'iode ou, dans les communes où une augmentation de la radioactivité est attendue, à les prendre.

Quand faut-il prendre les comprimés d'iode ?

La thyroïde est protégée par l'iode non radioactif quand la personne prend les comprimés dans les quelques heures précédant la mise en danger par l'iode radioactif ou, si ce n'est pas possible, aussi rapidement que possible dans les premières heures qui suivent. Les comprimés perdant leur effet protecteur s'ils sont pris trop tôt, il est très important de suivre les directives des autorités et de prendre les comprimés exactement au moment indiqué. Il est à noter que la prise de comprimés d'iode ne protège pas l'organisme des effets nocifs d'autres éléments radioactifs (tels que le césium et le strontium) susceptibles d'être émis dans l'atmosphère en cas d'accident grave dans une centrale nucléaire. De ce fait, les autorités ordonneront, outre la prise de comprimés d'iode, d'autres mesures de protection, comme de se réfugier dans la maison ou dans la cave, ou d'évacuer la population touchée.

Dans quelles communes faut-il prendre les comprimés d'iode ?

En cas de rejet de radioactivité, les autorités déterminent, en s'appuyant sur différentes mesures (intensité du rayonnement, vitesse et direction du vent, etc.), la liste des communes qui sont menacées. Pour celles-ci, elles ordonnent des mesures appropriées visant à protéger la population. L'une d'entre elles peut être la prise de comprimés d'iode.

Dois-je, en cas d'événement, quitter mon appartement/maison ou vaut-il mieux y rester ?

En cas d'événement, les autorités indiqueront les mesures de protection à prendre. Il y a lieu dans tous les cas d'écouter la radio ou de consulter d'autres médias et de suivre les directives des autorités. En règle générale, la population concernée sera enjointe à se rendre à l'intérieur des bâtiments et à fermer portes et fenêtres. Les autorités indiqueront également combien de temps elle doit rester dans le bâtiment et jusqu'à quand elle ne doit le quitter sous aucun prétexte.

Que se passe-t-il si, lors de l'événement, je ne suis pas chez moi mais en déplacement ? Dois-je par mesure de précaution avoir toujours mes comprimés d'iode avec moi ?

Non, ce n'est pas nécessaire. Les comprimés d'iode sont aussi distribués à toutes les entreprises et institutions publiques dans un rayon de 50 km autour des centrales nucléaires suisses.

PRISE DES COMPRIMÉS

Comment prendre les comprimés d'iode ?

Il convient de prendre les comprimés avec une grande quantité de liquide et si possible pas à jeun. On peut faciliter leur ingestion en les dissolvant dans une boisson (cette solution ne se conservant pas, il faut la consommer immédiatement). Il est également possible de broyer les comprimés et de les mélanger à un yogourt.

Que se passe-t-il si on ne prend pas les comprimés d'iode après un accident dans une centrale nucléaire ?

L'iode radioactif pénètre dans la thyroïde, l'irradie de l'intérieur et peut ainsi y provoquer des lésions. Cette exposition est susceptible de provoquer un cancer de la thyroïde. Les enfants et les jeunes présentent un risque plus élevé de développer un cancer de la thyroïde induit par l'iode radioactif.

Je n'arrive pas à sortir le comprimé de la plaquette. Que dois-je faire ?

Les plaquettes sont protégées par une pellicule blanche de sécurité pour les enfants, qu'il faut commencer par retirer. On peut ensuite sortir facilement les comprimés.

Combien de comprimés d'iode faut-il prendre et pendant combien de temps ?

- Adultes : 2 comprimés par jour en une seule prise
- Nouveau-nés (y compris les nourrissons allaités par leur mère traitée) jusqu'à 1 mois : ¼ comprimé une seule fois
- Enfants de 2 mois à 3 ans : ½ comprimé par jour
- Enfants de 4 à 12 ans : 1 comprimé par jour
- Enfants de plus de 12 ans (comme les adultes) : 2 comprimés par jour en une seule prise
- Femmes enceintes et allaitantes : 2 comprimés par jour en une seule prise, pendant 2 jours au maximum

Les autorités indiquent combien de temps il est nécessaire de prendre les comprimés. Même si cette durée est prolongée plusieurs jours de suite pour les enfants et les adultes, les limitations indiquées ci-dessus restent valables pour les femmes enceintes ou allaitantes ainsi que pour les nouveau-nés de moins de 1 mois. Les nouveau-nés reçoivent ¼ comprimé une seule fois, les femmes enceintes ou allaitantes prennent 2 comprimés pendant 2 jours au maximum.

La prise de comprimés n'est pas recommandée pour les personnes de plus de 45 ans. Si ces personnes envisagent malgré tout de prendre des comprimés en cas d'événement, elles obtiendront davantage de renseignements auprès de leur médecin, d'une pharmacie ou d'une droguerie.

Est-ce utile de prendre davantage que la quantité recommandée ?

Non.

Pourquoi y a-t-il plus de comprimés dans l'emballage que je ne dois en prendre ?

Chaque boîte d'iodure de potassium 65 SERB contient plus de comprimés que ce qui est nécessaire pour une personne en cas d'événement. Vous avez ainsi la possibilité d'aider d'autres personnes, par exemple des parents, des connaissances, des voisins ou des visiteurs, en les leur mettant à disposition dans le cas où ils n'en auraient pas sous la main. Vous pouvez aussi approvisionner des personnes qui séjournent depuis peu ou temporairement dans les communes concernées ou qui, pour d'autres raisons, ne disposent pas de comprimés d'iode.

GARDE D'ENFANTS

Les enseignants des écoles et le personnel d'encadrement dans les garderies peuvent-ils donner des comprimés d'iode aux enfants ?

Le Centre national d'alarme (NAZ) peut ordonner la prise de comprimés d'iode comme mesure immédiate en cas d'incident, conformément à l'Article 8, alinéa 3, de l'ordonnance sur les comprimés d'iode en lien avec l'Annexe 2 de l'ordonnance sur la protection de la population (BesSV). Les comprimés d'iode sont des médicaments au sens de la Loi sur les produits thérapeutiques (HMG), et leur distribution est généralement régie par cette loi. L'iodure de potassium est un médicament de la catégorie de remise D, c'est-à-dire que sa distribution nécessite généralement le conseil professionnel de la personne autorisée à la remise (Art. 43 de l'ordonnance sur les médicaments (VAM)). Toutefois, les exigences ordinaires pour la distribution selon le droit sur les médicaments sont supplantées par l'ordonnance sur les comprimés d'iode – basée sur la Loi sur la protection contre les rayonnements (StSG) – dans le cadre de mesures de protection d'urgence. Ainsi, la distribution de l'iodure de potassium se fait à différents niveaux (pharmacie de l'armée & ménages ; points de distribution & élèves, employés, etc. ; pharmacies et drogueries & distribution supplémentaire en cas d'incident, cf. Art. 3 et 5 de l'ordonnance sur les comprimés d'iode). Le conseil professionnel est assuré par des informations ciblées de l'autorité.

L'Article 3, paragraphe 2, de l'ordonnance sur les comprimés d'iode stipule que des comprimés d'iode sont distribués à des points de distribution tels que les écoles et les crèches, dans un rayon de 50 km autour d'une centrale nucléaire suisse. Cela régleme implicitement aussi que ces organisations peuvent distribuer les comprimés d'iode aux enfants sur ordre des autorités en cas de crise.

La responsabilité parentale (Art. 296 et suivants du Code civil suisse) comprend le droit et le devoir de décider pour l'enfant lorsque celui-ci n'est pas en mesure de le faire lui-même. Celui qui détient la responsabilité parentale décide également des interventions médicales. Selon l'Art. 301, alinéa 1, du Code civil suisse, les parents dirigent les soins et l'éducation de l'enfant en vue de son bien-être et prennent les décisions nécessaires sous réserve de sa capacité d'agir. Les parents doivent éduquer l'enfant selon leurs conditions et favoriser et protéger son développement physique, mental et moral (Art. 302, alinéa 1, du Code civil suisse). Les soins de l'enfant incluent également les soins de santé et donc la distribution éventuelle de médicaments et leur administration ou ingestion. Les parents doivent donc être régulièrement informés de la distribution de l'iodure de potassium par l'école ou la crèche en cas d'incident. Il est donc recommandé d'inclure ces informations dans une feuille d'information régulière de l'école ou de la crèche, dans le règlement ou similaire. En effet, le droit à l'autodétermination comprend le droit de chaque personne de consentir ou de refuser un traitement médical. Comme selon l'âge, cette décision ne peut pas toujours être prise de manière autonome et que les maladies de la thyroïde ou les allergies peuvent ne pas être communiquées, les parents ont ici une responsabilité. S'ils sont suffisamment informés, ils peuvent également prendre les mesures nécessaires si des raisons s'opposent à la prise de comprimés d'iode par leur enfant. Cela correspond également en principe à la position de l'Association des pharmaciens cantonaux de Suisse du Nord-Ouest (H 013.01) sur « la distribution et l'application des médicaments d'une "pharmacie d'urgence" dans les écoles, les entreprises, les camps de vacances, les associations, etc. ». Toutefois, obtenir le consentement des parents ou du représentant légal pendant un incident concret n'est pas proportionné compte tenu de la situation particulière. La procédure exacte devrait également être décrite dans le manuel de crise de l'école ou de la crèche.

Les écoles et les crèches ont toutefois la possibilité d'obtenir le consentement des parents ou du représentant légal à l'avance avec une déclaration de consentement. Cependant, il faudrait évaluer combien de temps un tel consentement préalable est valide.

Quand les enfants peuvent-ils être renvoyés à la maison ?

Des directives à ce sujet seront diffusées par les autorités à la radio ou dans d'autres médias.